



DÉLIBÉRATION

du 4 novembre 2025

Présents : 21 Excusés : 4 3 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire .
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>5 nov. 2025</u> Publiée, le <u>6 nov. 2025</u> Notifiée, le	<u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Sandrine SUTEAU Mme Nadine YOU <u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE), Mme Sandrine SUTEAU Mme Turkan RENZO, <u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX <u>Secrétaire de séance</u> : Maria COURTAY <u>Date de la convocation</u> : 29 octobre 2025
Délibération n°25.6.16	<u>AFFAIRES GÉNÉRALES</u> <i>Acquisition de vélos électriques d'occasion auprès du Département de Loire-Atlantique</i>

Suite à l'arrêt du dispositif VELILA, le Département a récupéré une flotte de 215 vélos à assistance électrique, qui ont été mis en vente auprès des Communes.

La Commune de Mésanger s'est positionnée sur l'acquisition de deux vélos :

- Un vélo de 2020 ayant 1712km au prix de 375€,
- Un vélo de 2020 ayant 1689km au prix de 375€.

Les vélos sont en bon état de fonctionnement et restitués avec le chargeur et un antivol. Les vélos seront récupérés en fin d'année et pourront être utilisés par les services municipaux dans le cadre de leurs déplacements intersites.

Une convention va être conclue avec le Département pour l'acquisition de ces vélos.

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu l'avis du bureau municipal en date du 25 août 2025,

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (24 votants) :***

► **CONCLU** une convention avec le Département pour l'acquisition de deux vélos à assistance électrique.

Maria COURTAY
Secrétaire de séance

Le Maire,
Nadine YOU

